



L'Association ACARS recrute  
un(e) **Référent(e) de parcours** en **CDI à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Au sein du **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**, service du **Pôle Hébergement**, vous assurez l'accompagnement et le suivi de femmes, seules ou avec enfants, en voie d'autonomisation pour favoriser la stabilisation de leur situation et leur orientation vers une solution adaptée.

**Votre profil :**

- Vous êtes Educateur(trice) spécialisé(e) et témoignez d'une expérience professionnelle réussie auprès des publics en situation de précarité,
- Vous maîtrisez les différentes démarches d'accès aux droits, à la formation, à l'emploi, au logement, à la culture, aux loisirs, etc.,
- Vous avez de bonnes capacités d'accueil et d'écoute, et savez être dans une distance professionnelle adaptée aux situations rencontrées,
- Vous êtes autonome, vous êtes à l'aise avec l'outil informatique et présentez de fortes capacités d'adaptation,
- Vous êtes titulaire du permis B.

**Les missions du poste :**

- Vous accompagnez les personnes dans la gestion de leurs dossiers administratifs, dans leur gestion budgétaire et dans leurs démarches d'insertion (emploi, formation, logement, santé, etc.) ;
- Vous conseillez et orientez les personnes vers les services adaptés en fonction des problématiques identifiées ;
- Vous participez à la gestion du collectif ;
- Vous organisez et menez des projets et actions collectives en mobilisant les ressources des personnes hébergées ;
- Vous travaillez au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en réseau avec les partenaires extérieurs.

**Les conditions d'emploi :**

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 3
- Salaire brut mensuel de **2 152,21 €** en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Horaires d'internat (journées/soirs + 1 weekend travaillé sur 4)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation  
à Amandine LAFONT, Responsable RH - [recrutement@association-acars.fr](mailto:recrutement@association-acars.fr)**

Plus d'informations sur l'association sur le site [www.association-acars.fr](http://www.association-acars.fr)

**ACARS Siège Social** – 150, rue Antoine Durafour, 42100 St-Etienne – Tél : 04/77/42-81-10